ISSN 0024-7650

L 15290 - 3043 - F: 1,50 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3043
27 novembre 2026
1,50 € • DOM: 2€

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Trump, Xi, Poutine, Macron...

L'ordre capitaliste, c'est la guerre !



DMYTRO SMOLIENKO NURPHOTO VIA AFP

Zaporijia, en Ukraine, le 13 novembre 2026.

Jeunes en lutte

Ils ne baissent pas la tête

Pages 3 et 4

IA, Nvidia...

La folie de la spéculation

Page 10

Santé

Un système malade

Pages 12, 13 et 14

Au sommaire

Les jeunes en lutte

- Les lycéens refusent de baisser la tête 3
- Les étudiants lockoutés 3
- Conseils de discipline 3

Leur société

- Des enseignants menacés 4
- Lycées de Nantes : face à la répression 4
- Nos lecteurs écrivent : se soigner devient un luxe 4
- Contre les violences faites aux femmes : manifestons ! 4
- Mélenchon : des ralliements pour quel changement ? 5
- Cédric Herrou : délit de solidarité 5
- RN : déjà dans la place 5
- Affaire Zecler : policiers condamnés… pour une fois ! 6
- Loi « permis de tuer » : impunité policière renforcée 6
- Communes : rackettées par l'État 6
- Le gouvernement aime la police 6
- Loyers : une loi soucieuse des propriétaires 7
- Alimentation : un lobbyiste à la santé 7
- Miro G : abandonné 7
- Roquette Frères–Nord : argent public et licenciements 12
- Haut-Bugey : l'opacité de l'eau 12
- Nos lecteurs écrivent : CMP 12
- Santé mentale : le grand abandon 12

Dans le monde

- Palestine : le massacre continue 8
- Tunisie : liberté pour Sihem Bensedrine ! 8
- Arabie saoudite : un régime criminel 8
- Ukraine : l'UE veut sa part 9
- COP 31 : pour rien ! 9
- États-Unis : Bayer, empoisonneur légal 9
- IA : le casino vacille 10
- Nvidia : drama dans la tech 10
- Contre l'oligarchie : la lutte des classes ! 10

Il y a 70 ans

- Novembre 1956 : l'agression franco-britannique contre l'Égypte 11

Dans les entreprises

- Arkema-Daikin, Solvay 13
- Animation – Angoulême 13
- Complémentaires santé 13
- Région nazairienne 14
- Hôpital Bicêtre Val-de-Marne 14
- CHU – Guadeloupe 14
- Ville du Havre 15
- Thomas Plants – Ploubazlanec 15
- 1er décembre : manifester pour les salaires 16

Notre campagne

- Faire face au danger de l'extrême droite 16
- Réunions publiques avec Nathalie Arthaud : Montpellier, Bordeaux, Périgueux, Angoulême 16
- Avec les Palestiniens 16

L'ordre capitaliste mondial, c'est la guerre !

Trump, Xi Jinping et Poutine, les chefs des trois pays qui possèdent les plus grands arsenaux nucléaires au monde, investissent des sommes colossales dans les armements et sont déjà en conflit sur de nombreux terrains, se sont rencontrés au sommet de Shenzhen, en Chine.

Ils ont multiplié les accolades et posé en faiseurs de paix, de stabilité et de sécurité internationale. En fait, ils avaient tous trois un intérêt commun : faire baisser le prix mondial du pétrole, obstacle à leurs affaires respectives. Ils se sont donc arrangés pour desserrer les sanctions visant la Russie et pour lui permettre de vendre plus de pétrole. Mais la paix entre les peuples, ils s'en contrefichent.

Plus de 800 millions de personnes vivent directement exposées à la guerre. Un milliard d'êtres humains ne mangent pas à leur faim. Au Soudan, à Gaza, au Yémen, au Congo, en Birmanie, en Haïti, en Ukraine… des populations entières fuient les combats. Ce sont des familles séparées, des enfants qui grandissent sous les bombes, des femmes et des hommes déplacés et condamnés à attendre des années dans des camps, sans travail, sans droits et sans avenir. Cela ne dérange pas ceux qui s'érigent en maîtres du monde !

Ce sommet a été critiqué par les dirigeants européens frustrés de ne pas avoir été invités à la table des grands. Mais quelles que soient les postures des uns et des autres, ils défendent tous l'ordre capitaliste mondial qui plonge des milliards d'êtres humains dans l'enfer de l'exploitation, de la misère et des guerres, et ils en portent la responsabilité.

La responsabilité principale incombe à l'impérialisme américain. Il est le grand ordonnateur de l'ordre actuel, et celui qui rafle la part du lion dans l'exploitation des travailleurs de la planète. Mais les oligarques russes, les milliardaires chinois et les bourgeois européens vivent de cette même exploitation. Il leur arrive d'ailleurs de regrouper leurs capitaux pour nous exploiter ensemble. Et ils sont tous capables de réprimer dans le sang ceux qui se révoltent. Ils sont fondamentalement dans le même camp contre les travailleurs.

Mais quand il s'agit de se partager marchés, ressources et zones d'influence, ils se livrent à une guerre économique féroce et sont prêts à envoyer leurs peuples combattre les armes à la main.

Pendant que Poutine et Trump discouraient sur la paix, les combats faisaient rage en Ukraine. Dans cette guerre, des centaines de milliers de Russes et Ukrainiens sont morts pour savoir qui, des oligarques russes ou des capitalistes occidentaux, contrôlera l'Ukraine, ses ressources et ses marchés et qui, de l'OTAN ou de la Russie, dominera militairement cette région.

Trump discute avec Poutine du sort de l'Ukraine comme si elle leur appartenait, tout en multipliant les pressions sur Zelensky pour qu'il accepte leurs conditions. Macron et les dirigeants européens continuent, eux, à poser en défenseurs de la souveraineté ukrainienne et alimentent la guerre en argent et en armes. Mais c'est pour une raison tout aussi intéressée : ils n'acceptent pas d'être écartés du partage des marchés de reconstruction et du pillage des ressources en Ukraine.

Devant le président chinois, le fanfaron de la Maison Blanche s'est fait tout miel. Fanfaron mais pas fou, l'animal ! La guerre en Iran lui a rappelé que, malgré la puissance de l'armée américaine, il n'est pas si facile d'imposer sa loi partout. Et la Chine, c'est autre chose que le canal de Panama, le Venezuela ou Cuba.

Si Trump et Xi Jinping ont pu s'entendre sur le pétrole, la guerre économique qu'ils se mènent est de tous les instants. Pour maintenir son hégémonie sur le monde, le gouvernement américain veut brider la montée en puissance des industriels chinois : embargo sur les puces électroniques de pointe, barrières douanières…

Cette rivalité économique, loin de disparaître derrière les sourires et les poignées de main, porte en elle le risque d'un affrontement militaire généralisé.

Xi Jinping, Trump et Poutine sont à la tête de pays qui n'ont ni la même puissance ni la même histoire, mais ils sont, au fond, de la même espèce.

Tous sont prêts à utiliser les travailleurs de leur pays comme de la chair à exploiter et, demain, à les enrégimenter pour s'en servir de chair à canon. Comme nos propres dirigeants en France, ils sont des ennemis des travailleurs. Ne nous laissons tromper et enrôler ni par les uns ni par les autres !

Nathalie Arthaud



Les lycéens refusent de baisser la tête

Le gouvernement a beau répéter que la contestation lycéenne est terminée, la réalité est aussi têtue que les lycéens : les cours sont loin d'avoir repris partout et les jeunes les plus mobilisés refusent de baisser la tête.

En se mobilisant pour réclamer un professeur dans chaque classe ou des toilettes dignes, les lycéens ne s'attendaient pas à déclencher deux mois de crise, de manifestations, voire des couvre-feux. Ils n'imaginaient pas que ces revendications élémentaires se heurteraient à l'intransigeance d'un gouvernement tenu de consacrer la plus grande partie du budget de l'État aux profits de la bourgeoisie. À part quelques promesses dérisoires faites à la mi-octobre, le gouvernement n'a pas pris en compte les revendications et les aspirations de ces jeunes. Il les a traités par le mépris, leur enjoignant de retourner en cours et multipliant les moyens autoritaires pour les y obliger. Dès le départ, les lycéens ont subi les interventions brutales de la police au moindre feu de poubelle, quelque 10 000 gardes à vue, des humiliations, des propos racistes, des blessures, parfois des mutilations. À cette violence, qui se poursuit, il faut ajouter les sanctions disciplinaires – exclusions temporaires ou définitives – prises dans les établissements et encouragées par le ministère à l'encontre des « meneurs ».

Malgré tout, un nombre non négligeable d'élèves ne veulent pas s'arrêter et conservent le soutien de beaucoup d'autres. Ainsi, dans plusieurs grandes villes, des lycéens ont encore tenté de bloquer leur établissement au début de la semaine du 23 novembre. Et il y avait des milliers de jeunes dans les manifestations des 17, 20 ou 21 novembre. Dans bien plus d'établissements encore, des centaines à travers le pays, les cours n'ont pas repris ou seulement en distanciel car dès que les directions tentent de rouvrir, des perturbations qui vont de manifestations à l'intérieur des lycées jusqu'aux tirs de mortiers d'artifice, empêchent cette reprise. Les médias ont multiplié les reportages sur l'usage de ces gros pétards dont le gouvernement a interdit la vente et qui peuvent, évidemment, provoquer de graves blessures. Cela leur permet de présenter tous les jeunes comme des émeutiers inconscients ou stupides en passant sous silence que c'est le gouvernement, ses recteurs, ses préfets et sa police qui ont choisi le pourrissement après la matraque.

Ceux qui se sont mobilisés peuvent être fiers. Ils ont refusé de subir le mépris et la fatalité. Ils ont découvert à vitesse accélérée la réalité crue de la démocratie dont on leur rebat les oreilles dans leurs cours. Les jeunes qui ne l'avaient pas encore vécu dans leurs quartiers, comprennent à coups de matraque que la police est destinée à réprimer ceux qui refusent de se résigner. D'autres découvrent les mensonges et l'hypocrisie des directions qui se prétendent ouvertes au dialogue mais qui sanctionnent pour faire reprendre les cours. Tout cela représente de précieuses leçons pour les prochains combats que cette génération aura inéluctablement à mener.

Xavier Lachau



À Paris, le 21 novembre.

Les étudiants lockoutés

Face au mouvement lycéen et étudiant, le gouvernement a largement utilisé l'arme du lockout, en plus de celle de la répression.

De nombreux lycées ont été fermés des semaines pour faire obstacle à la mobilisation. Pour les universités, le gouvernement a pris les devants dès le départ, avant même que le mouvement ne s'y développe.

Tous les médias ont dénoncé à n'en plus finir les blocages de lycées et de facs par des lycéens et des étudiants, présentant souvent ces derniers comme faisant obstacle à la volonté de la majorité d'étudier. C'est la version du ministère et c'est un mensonge. Les vrais « bloqueurs », ce sont les présidents d'université qui ont presque partout fermé leurs locaux.

Il est difficile de savoir quelle a été l'ampleur de ces lockouts à l'échelle nationale, mais en région parisienne, par exemple, les universités de Nanterre, de la Sorbonne, de Jussieu, d'Orsay, de Créteil, de Saint-Denis et d'autres encore, sur quasiment tous leurs sites, ont été fermées administrativement pendant des semaines, presque des mois. Dans bien des universités, les étudiants n'ont eu que deux ou trois semaines de cours depuis la rentrée. Même les bibliothèques universitaires ont été parfois fermées.

L'objectif était d'éviter dès le départ que le mouvement lycéen ne contamine les universités. Si cet obstacle des lockouts a été un réel handicap pour la mobilisation, il n'a pas réussi à l'empêcher. Dans beaucoup d'universités fermées, des centaines d'étudiants ont fait le trajet tous les jours pour se retrouver et discuter du mouvement, trouver le moyen de l'étendre et se rendre ensemble aux manifestations.

Les présidences d'université ont aussi essayé de dresser la partie des étudiants non mobilisés contre celle qui organisait la mobilisation. Sans succès. Car le mouvement a gagné la sympathie de l'immense majorité. Même quand des assemblées étudiantes ont été organisées officiellement par des administrations au moment de leurs tentatives de réouvertures visant à mettre fin au mouvement, on a vu de nombreuses fois les étudiants, tous ensemble, prendre à partie les responsables universitaires pour dénoncer la situation créée par leurs lockouts.

Car les administrations se moquent de faire passer des examens de mi-semestre à des étudiants n'ayant eu parfois que 15 jours de cours. Du coup, elles doivent affronter une nouvelle contestation sur ce sujet. Le ministère a voulu démoraliser les étudiants, il les a radicalisés et, au moins jusqu'à un certain point, soudés contre lui.

Pierre Royan

Conseils de discipline, courageux, mais pas téméraires

Un projet de décret, présenté le 26 novembre lors du Conseil supérieur de l'éducation, prévoit de délocaliser les conseils de discipline pour accentuer la répression, à l'abri de l'ébullition qui continue dans les établissements scolaires.

Dans un message daté du 13 novembre, le ministère a demandé aux chefs d'établissement de poursuivre systématiquement élèves et professeurs qui « causeraient des troubles » devant les lycées et les universités. Un terme suffisamment vague pour permettre tout et n'importe quoi.

Dans le même état d'esprit, le projet de décret donnerait aux inspecteurs d'académie le pouvoir d'enclencher eux-mêmes des procédures disciplinaires, jusque-là sous la responsabilité du chef d'établissement. Un conseil de discipline départemental pourrait se substituer au conseil d'établissement et se tenir loin des lycées, dans les inspections d'académie. L'inspecteur pourrait imposer deux représentants, en plus des membres habituels, soupçonnés d'être trop cléments envers les jeunes, sans doute.

Entre fin septembre et le 1er novembre, 3 000 élèves sont d'ores et déjà passés en conseil de discipline. Le ministère tente ainsi d'intimider les jeunes et les enseignants qui les soutiennent. Mais avec cette mesure de délocalisation, il montre surtout à quel point il craint la colère des élèves.

C. P.

Grenoble : des enseignants menacés

Deux enseignantes du lycée Louise-Michel de Grenoble ont été convoquées récemment par la direction des ressources humaines du rectorat de Grenoble.

La première convocation vise une documentaliste, présente avec d'autres personnels lors de l'intervention policière brutale du 9 octobre contre le blocus organisé par les lycéens de cet établissement. Quand elle a été reçue le 18 novembre, plusieurs dizaines d'enseignants venus de différents lycées de l'agglomération se sont réunis en soutien aux cris de *« À bas la répression ! »*, *« Libérez la dame du CDI ! »*, pour dénoncer la pression scandaleuse exercée contre cette enseignante engagée dans le mouvement.

La deuxième cible est une professeure de sciences économiques et sociales. Le prétexte s'avère encore plus fallacieux, puisqu'il lui est reproché le sujet d'un travail facultatif donné à ses classes de première dans le cadre de l'enseignement à distance mis en place en raison du blocage du lycée. L'exercice, qui portait sur un chapitre du programme, et basé sur un extrait d'un article d'une sociologue, posait la question anodine : *« À l'aide de vos connaissances et du document, montrez que la participation à une mobilisation lycéenne est un exemple de socialisation politique. »* Cela vaut à cette enseignante d'avoir à s'expliquer sur sa *« posture professionnelle »* ! et *« les conditions dans lesquelles elle a proposé ce travail à ses élèves »*.

Cette politique d'intimidation est dans la (très) droite ligne de la circulaire aux préfets et recteurs cosignée le 13 novembre par les ministres de l'Éducation et de l'Intérieur qui décline jusqu'à la nausée les mesures policières et répressives face à la colère de la jeunesse.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent
Se soigner devient un luxe

J'ai plus de 70 ans et mon travail dans les aciéries a beaucoup abîmé mes yeux.

Même si j'ai travaillé toute ma vie, depuis l'âge de 13 ans, ma retraite, calculée en tenant compte d'un grave accident du travail, ne dépasse pas 1 000 euros. Jusqu'à présent, je n'ai pas pu obtenir la CMU.

Alors, quand les médecins m'ont dit qu'il fallait m'opérer les deux yeux pour la cataracte, le premier souci a été : comment payer.

Lorsque l'on signe les papiers pour l'hôpital, on dirait qu'ils ne se préoccupent que du tiroir-caisse : il est écrit que s'il y a dépassements d'honoraires, ils doivent être payés à l'avance.

Voilà le détail :

- pré-visite et post-visite 2 x 70 euros
- anesthésie : 80 euros
- opération : 130 euros

Ce qui fait un total, pour les deux yeux, de 700 euros de dépassement.

Ma mutuelle, à 103 euros par mois, ne rembourse qu'une somme de 200 euros maximum de dépassements sur une année entière.

Se soigner correctement est tout simplement en train de devenir inabordable et c'est aussi une angoisse du quotidien.

Un lecteur du Havre



LO

Lycées de Nantes : face à la répression

Dans plusieurs lycées de Nantes, les lycéens font face à des intimidations et à des sanctions qui visent à étouffer leur mobilisation.

À la suite de la réaction des lycéens lors de la venue du ministre de l'Éducation, Édouard Geffray, au lycée Nelson-Mandela, la direction a décidé d'interdire l'entrée du lycée à une quinzaine d'élèves. D'autres ont été sortis de force alors qu'ils étaient en cours et huit ont été convoqués. Aux élèves convoqués avec leurs parents, il a été demandé de s'excuser et de s'engager sur l'honneur à ne plus bloquer le lycée. S'ils refusent, la direction les menace de huit jours d'exclusion. Dans d'autres lycées de Nantes, des mesures d'intimidation sont prises, comme des exclusions temporaires. Certains sont même menacés d'exclusion définitive. Partout, les directions tentent de viser individuellement des élèves pour démobiliser l'ensemble des jeunes.

En réaction, les lycéens ont organisé une conférence de presse pour dénoncer la répression qu'ils subissent de la part des directions et des forces de l'ordre. Ils dénoncent les nombreuses interpellations devant les lycées et les mutilations commises par la police. Ils partagent également leur révolte face au mépris exprimé par la présidente de région, qui a affirmé à l'attention des lycéens mobilisés : *« La République,* [...] *il faut l'aimer, mais il faut aussi la craindre. »*

Pour répondre à ces attaques et se renforcer en s'adressant à leurs camarades, les lycéens ont organisé, avec succès, des diffusions de tracts. Ainsi, devant plusieurs établissements, la banderole *« La répression s'abat, la jeunesse se bat »* a été fièrement affichée et montre leur détermination à ne pas se laisser faire !

Correspondant LO

Contre les violences faites aux femmes : manifestons le 28 novembre !

Comme chaque année, des mobilisations sont organisées à l'échelle internationale entre le 25 et le 28 novembre pour protester contre les violences faites aux femmes.



LO

La guerre qui embrase des régions de plus en plus vastes et nombreuses de par le monde favorise les exactions contre les femmes. La crise aggrave les conditions de vie de millions de travailleurs et rend encore plus précaire la vie de nombreuses femmes, en particulier celles qui s'occupent seules de leurs enfants.

Cependant, du fait des luttes des femmes et des associations, il y a de toutes petites avancées qui se concrétisent, en France, par des mesures imposées par l'État. En conséquence, les inégalités salariales reculent à tout petits pas. Pourtant, à travail égal, l'écart des salaires entre les hommes et les femmes reste de 3,6 % en 2024. Pour l'ensemble des salariés, ce pourcentage monte à 22 %. Les professions à prédominance féminine sont aussi celles où les salaires sont les plus bas.

Au rythme actuel de progression de l'égalité salariale, il faudrait attendre 62 ans pour que les différences salariales disparaissent si toutefois l'aggravation de la crise, l'escalade guerrière, l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite et le renforcement des idées réactionnaires ne mettent pas fin au processus.

Les violences faites aux femmes dans le cadre familial et professionnel ne reculent pas en France. Il y a quelques semaines, l'Assemblée nationale a voté la loi dite « intégrale » contre les violences faites aux femmes et aux enfants, mais sans budget pour l'appliquer.

Dans ce contexte, les manifestations du 28 novembre permettront d'exprimer la colère des femmes et des hommes face à la situation faite aux femmes et aux enfants, et le rejet de cette société d'oppression.

Lutte ouvrière appelle à se joindre aux différentes initiatives. À Paris, le cortège partira à 14 heures de la place de la République.

Inès Rabah

Mélenchon : des ralliements pour quel changement ?

Dans la semaine du 16 novembre, la candidature de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle a connu une série de ralliements.

Après la moitié des députés du PCF en octobre, la candidate putative des écologistes et leur cheffe de parti, Marine Tondelier, a donc annoncé que le soutien à Mélenchon lui semblait la solution la plus raisonnable. Puis ce fut le tour du parti Génération·s, fondé en 2017 par Benoît Hamon à la gauche du PS, de soutenir le candidat de LFI. Génération·s compte dans ses rangs six députés et, entre autres, le maire de Trappes, mis au premier plan après l'attentat raciste commis dans sa commune. Clémentine Autain, ancienne députée, s'est également ralliée et François Ruffin, député de la Somme, a renoncé à concourir, sans toutefois encore appeler à voter Mélenchon.

Tous mettent en avant le même argument : Jean-Luc Mélenchon est le seul candidat de gauche capable de se qualifier pour le deuxième tour, de battre Marine Le Pen et, arrivé au pouvoir, de mettre en œuvre une « vraie politique de gauche ». Mélenchon et tous les responsables et courants politiques qui le soutiennent affirment, après tant d'autres, qu'un vote majoritaire pour sa personne sera le moyen d'améliorer le sort des classes populaires.

Mais la poussée de l'extrême droite, première raison invoquée pour rallier le candidat de LFI, ne s'arrêtera pas devant les urnes. Elle est le produit de la décomposition sociale, de la peur du déclassement et de la haine antiouvrière d'une fraction grandissante de la petite bourgeoisie. Parmi les travailleurs, le vote Le Pen et, de façon plus générale, la progression des idées réactionnaires, ne peuvent être combattus que par la conscience de classe. C'est en retrouvant le chemin de la lutte sociale, en reconstruisant la confiance en ses propres forces que la classe ouvrière pourra se débarrasser du poison lepéniste. Et certainement pas en remettant son sort à un sauveur suprême, fût-il de gauche. Quant à l'attitude de la police, matraqueuse, tueuse, raciste, menteuse, ce n'est pas un ministre qui la fera changer. Au contraire, comme toujours, un ministre de gauche devenu le premier flic de France couvrira à son tour les exactions policières.

Les problèmes sociaux que Mélenchon prétend résoudre, des salaires aux licenciements, de la crise du logement à la crise écologique, découlent entièrement de la course au profit des grands groupes capitalistes. Seule la lutte de classe de tous les travailleurs, appuyée sur leur conscience pourra battre en brèche celle du grand capital. Non seulement la gauche électoraliste ne propose rien de ce genre, mais son vocabulaire patriotique, son respect de la propriété privée et de l'État, montrent qu'elle se soumettra aux volontés des grands groupes privés et des familles qui le détiennent.

En fait, ni Mélenchon ni un autre n'arrêteront par la seule vertu du verbe la crise de l'économie capitaliste, les ravages de l'exploitation, la course à la guerre. Cela, seule une révolution sociale peut le faire et c'est à cela que les travailleurs, quel que soit leur vote ou leur absence de vote aujourd'hui, doivent se préparer.

Paul Galois


LO

Cédric Herrou : délit de solidarité

Lundi 23 novembre au petit matin, la gendarmerie est intervenue arme au poing pour interpeller le militant Cédric Herrou chez lui à Breil-sur-Roya et l'amener à Menton pour interrogatoire.

Le motif est un post sur Facebook début octobre critiquant la violence de la police envers la jeunesse mobilisée et appelant à s'en prendre aux responsables politiques de la situation. Il a finalement été relâché dans l'après-midi, après neuf heures de garde à vue.

Deux cents personnes étaient venues le soutenir à Menton et dénoncer cet abus d'autorité. Les marques de sympathie étaient nombreuses. Il faut dire que cette arrestation est loin d'être la première. Depuis des années, Cédric Herrou enchaîne les gardes à vue, pour des motifs futiles ou inventés donnant lieu à de nombreux rassemblements de soutien. Il est en effet le symbole de la solidarité avec les migrants, qui sont nombreux à passer par la vallée de la Roya, à la frontière italienne. Depuis des années, il les fait travailler dans la ferme d'Emmaüs Roya, et c'est insupportable pour l'extrême droite, au pouvoir à l'échelle locale.

Cette nouvelle attaque arrive dans un contexte de pressions et d'intimidations venant de l'extrême droite. La nouvelle maire RN de Menton déclare depuis son élection qu'il faut débarrasser la vallée de la Roya de *« cet homme dangereux »*, menant des activités illégales. Elle n'est sans doute pas étrangère au contrôle disproportionné du 6 octobre dans le restaurant solidaire d'Emmaüs Roya, aussi géré par Cédric Herrou. Ce jour-là, les services de l'hygiène, de la sécurité et du travail ont déboulé en même temps pour traquer sans succès la moindre faille. Cela s'ajoute à des contrôles d'urbanisme pointilleux.

Comme ils le lui ont témoigné sur place, les militants de Lutte ouvrière apportent leur soutien à Cédric Herrou et à Emmaüs Roya, qui font vivre une fraternité nécessaire. À bas les frontières !

Correspondant LO

RN : déjà dans la place

Mercredi 25 novembre, Hugues Moutouh, préfet du Centre-Val de Loire et ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur, a été relevé de ses fonctions.



Ce haut fonctionnaire est en effet soupçonné d'avoir fait fuiter, au profit du RN, des informations sur des procédures judiciaires le concernant.

Le 30 juin, lors d'une perquisition menée en Italie, au domicile d'un proche du RN, dans le cadre d'une enquête sur l'utilisation de fonds européens, les enquêteurs ont découvert la copie d'un courriel interne du ministère de l'Intérieur. Ce message concernait une autre enquête, sur le financement des campagnes du RN en 2022 et 2024. Moutouh serait l'une des trois personnes ayant accès, au ministère, aux informations figurant dans le mail saisi.

Le 9 novembre, en perquisitionnant le siège du RN, les enquêteurs ont eu la surprise d'y trouver Christian de Rocquigny, actuellement procureur adjoint au parquet de Paris. Il fait partie de ceux qui peuvent être amenés à suivre des perquisitions dans des dossiers concernant les partis politiques, y compris le RN. Ce magistrat a affirmé être venu prendre un café avec un ami de trente ans, Jean-Paul Garraud, eurodéputé du RN.

Ancien juge d'instruction et ancien vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Garraud fait partie des Horaces, un cercle qui réunit notamment des hauts fonctionnaires et conseille Marine Le Pen. En ralliant le RN, il y a apporté les relations nouées au cours de sa carrière, et il n'est pas le seul haut fonctionnaire dans ce cas.

Les partis traditionnels de la bourgeoisie ont l'habitude de s'appuyer sur des relations dans la haute administration et la magistrature. Le RN ne détonne pas, malgré l'image antisystème qu'il cherche à se donner pour obtenir des voix dans l'électorat populaire. Ces liens deviennent sans doute plus visibles à mesure que le RN se rapproche du pouvoir et que certains peuvent aussi espérer qu'il y aura des possibilités de carrière de ce côté-là. Dans cet appareil d'État dont le rôle est de faire respecter l'ordre social, le RN n'a aucun mal à trouver des partisans, de plus en plus nombreux, prêts à se faire le relais de sa politique.

Lucas Pizet

Affaire Zecler : policiers condamnés… pour une fois !

Vendredi 20 novembre, après douze heures de délibéré, les trois policiers qui avaient roué de coups Michel Zecler dans l'entrée de son studio de musique, il y a six ans, ont été condamnés par la cour criminelle de Paris à des peines allant de un à deux ans de prison ferme.

La circonstance aggravante de racisme a été retenue, alors qu'elle était écartée à l'ouverture du procès. Sous cet angle, le verdict est une victoire significative, non seulement pour Michel Zecler, mais aussi pour tous ceux qui subissent au quotidien l'arbitraire, les violences, le racisme dans la police, niés par les ministres de l'Intérieur qui se succèdent place Beauvau.

Ce sont les images de vidéosurveillance, accablantes pour les policiers, qui ont permis de démentir la version policière. Michel Zecler, après son tabassage, avait été placé en garde à vue 48 heures pour *« rébellion »* et *« violence sur personnes dépositaires de l'autorité publique »*. Sans les images, le procès-verbal mensonger rédigé par les brutes en uniforme aurait été pris pour argent comptant et c'est la victime qui aurait risqué d'être condamnée.

Pour faire reconnaître le racisme des policiers, il a fallu toute la combativité de la victime et de ses soutiens. Certes, les peines prononcées restent clémentes, alors que les policiers encouraient quinze ans de prison pour faux en écriture publique.

Mais Michel Zecler et ses avocats se sont félicités du verdict qui instaure, selon eux, une jurisprudence *« qui vient dire que même un policier peut mentir, […] celui qui vient dire que le policier lui a fait subir le pire pourra désormais être crédible »*. En conclusion de sa plaidoirie, Anne-Laure Compoint, l'avocate d'un des inculpés et habituelle défenseure de policiers devant les tribunaux, avait déclaré : *« Si vous pensez que la police nationale va réfléchir à l'issue de votre verdict, qu'elle va se remettre en question, ce sont des fadaises. »* On ne peut être plus clair.

Malgré la satisfaction de voir condamnés le racisme et la violence dans la police, les victimes devront d'abord compter sur leur ténacité et leur courage pour faire entendre leur voix face aux policiers et ceux qui les couvrent.

Boris Savin

Communes : rackettées par l'État

Le congrès des maires de France s'ouvre alors que le gouvernement prévoit une ponction drastique des dotations aux communes dans le budget 2027.

Selon l'Association des Maires de France, 7,5 milliards d'euros seraient prélevés aux dépens des collectivités, dont 5 milliards sur les communes et intercommunalités, auxquelles s'ajouteront d'autres coupes prévues dans d'autres politiques de l'État.

L'État veut en effet mettre en place une «contribution progressive à l'effort budgétaire», en clair faire les poches des communes pour rembourser une dette qui n'est pas la leur. Il diminue leurs recettes de TVA, censées compenser la suppression de certains impôts locaux. Puis, il amputerait de 2,1 milliards les «dépenses concourant à la transition écologique et aux dépenses d'aménagement du territoire liées à la voirie». Enfin, il veut augmenter de 1,2 milliard leurs cotisations à la Caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux.

D'ores et déjà, de nombreuses communes sont obligées d'arbitrer entre des dépenses toutes indispensables. Ainsi, elles ont sous leur responsabilité 700 000 km de routes qui se dégradent à grande vitesse. À l'usure s'ajoutent les effets du dérèglement climatique. Il en va de même des ponts et de nombre de bâtiments publics. Mais comment choisir entre l'aide à la cantine des écoles, celle due aux personnes âgées, et l'entretien indispensable des infrastructures ?

Quelle que soit la solution, ou l'absence de solution, c'est toujours les classes populaires qui payent en définitive le racket des collectivités par l'Etat.

Christian Bernac





Loi "permis de tuer" : impunité policière renforcée

La loi instaurant une *« présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre »* a été définitivement adoptée vendredi 20 novembre, après le vote du Sénat, le jour même où les policiers qui ont tabassé Michel Zecler ont été condamnés pour violences racistes.

Ainsi, lorsque des policiers ou des gendarmes feront usage de leur arme et tueront quelqu'un, ils seront présumés avoir agi en accord avec la loi. Les syndicats de police prétendent que cela n'empêchera pas qu'il y ait une enquête. Mais ce sera aux proches des victimes de prouver que le tir mortel n'était pas légitime. Les policiers ne pourront donc pas être placés en garde à vue – ce qui est rare, de toute façon – et ils pourront facilement se concerter, mettre au point ensemble leurs versions des faits, faire disparaître des enregistrements des caméras de vidéo surveillance, et nettoyer leurs téléphones portables. Dans bien des affaires comme la mort du jeune Nahel à Nanterre, ou celle du producteur de musique Michel Zecler, seule l'existence de vidéos a permis de remettre en cause la version des faits falsifiée de la police.

La loi qui vient d'être adoptée est une demande de longue date de la police et de ses syndicats, qui veulent pouvoir user de leurs armes sans être inquiétés, même s'il y a des morts. D'après Amnesty international, moins de 2 % des cas de tirs mortels de la police ont abouti à une condamnation ferme entre 2017 et 2026. Les policiers veulent que ce soit encore moins. Alors, le nombre de morts risque d'augmenter, car ceux qui ont la gâchette facile vont se sentir encouragés. Comme ils l'ont été en 2017 par la loi Cazeneuve sur les refus d'obtempérer votée sous le gouvernement de gauche de Hollande.

À la suite de ce vote, il y a eu cinq fois plus de tirs mortels de policiers sur des véhicules.

Hélène Comte

Le gouvernement aime la police

Le 18 novembre, quelques dizaines de policiers du syndicat Alliance, proche de l'extrême droite, ont manifesté sans déclaration préalable devant le ministère de l'Intérieur, à deux pas de l'Élysée, pour demander l'augmentation d'une prime de risque.

Le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez, qui venait d'interdire des rassemblements à proximité des lieux de pouvoir s'est montré compréhensif et bienveillant à l'égard de la police, y compris de sa fraction la plus provocante dont les banderoles proclamaient « La République, c'est nous ».

Qu'il y ait deux poids, deux mesures suivant qu'il s'agit du mouvement de la jeunesse ou des forces chargées de la réprimer, c'est dans l'ordre des choses. Quand on mène une politique de la matraque, on est aux petits soins avec les matraqueurs.

Jean Sanday

Loyers : une loi soucieuse des propriétaires

Le 19 novembre, à quelques jours de l'échéance qui aurait mis fin à tout encadrement des loyers, l'Assemblée nationale a validé sa prolongation, seulement pour deux ans, et uniquement pour les 1,2 million de personnes habitant une commune où il s'appliquait déjà.

À chaque fois qu'il est question de limiter les loyers, les propriétaires montrent les dents et il en ressort une loi qui tient largement compte de leurs récriminations. Ce fut déjà le cas en 2014 quand, au bout de deux ans de débats sur une loi d'accès au logement, Valls, Premier ministre du socialiste Hollande, avait limité son application, déclarant qu'il y avait *« trop d'incertitudes pour les investisseurs »*. Il ne s'agissait pourtant que d'une limitation à 20 % au-dessus d'un loyer de référence du secteur, dont l'évaluation était confiée, non pas aux associations de locataires ou de consommateurs, pas même aux services de l'État, mais aux agences immobilières. Depuis lors, celles-ci ont gardé la main, les propriétaires ont multiplié les attaques devant les tribunaux. L'encadrement des loyers n'a été maintenu qu'à titre provisoire et seulement dans les agglomérations volontaires qui doivent soumettre leur candidature à l'État.

Pendant ce temps, une loi supérieure, non écrite, celle du marché de l'immobilier, continue de s'appliquer. Plus d'un tiers des annonces immobilières sont au-dessus du plafond légal, lui-même dépassant toujours de 20 % le loyer médian, et les propriétaires qui passent outre ne risquent pas grand-chose. D'autres y trouvent leur compte car ils peuvent légalement ajouter un « complément de loyer » dès lors qu'un appartement offre des caractéristiques de localisation ou de confort particuliers. Ainsi, un propriétaire a eu gain de cause au tribunal pour un « complément » de 120 euros au loyer de base de 440 euros au motif que son studio de 16 m² est particulièrement lumineux et calme !

Non seulement le complément de loyer est maintenu dans la nouvelle loi, mais son montant ne sera même pas bloqué lors du renouvellement de bail comme c'était prévu dans la proposition de loi initiale. Le délai pour contester le montant du loyer sera d'un an après la signature du bail, au lieu des trois ans prévus, et les amendes encourues par les propriétaires, qui devaient être doublées parce que non dissuasives, ne le seront pas. Comme par charité, les 71 communes autorisées à encadrer les loyers pourront continuer pendant deux ans, et tant pis si là aussi les loyers flambent.

Avec ces petits soins apportés aux intérêts des propriétaires, il s'est trouvé une majorité comprenant des parlementaires de droite pour adopter cette loi, tant au Sénat qu'à l'Assemblée, mais le RN et les partisans d'Éric Ciotti ont voté contre. Ils avaient déposé une ribambelle d'amendements pour tenter de faire obstruction au nom de la liberté des propriétaires, une liberté de pressurer sans limite les locataires. Selon eux, tout encadrement des loyers transforme du patrimoine privé en logement social dans une logique de collectivisation ! Dans les quartiers populaires, ils auront un peu de mal à expliquer cela…

Jean Sanday

Alimentation : un lobbyiste à la Santé



NASSIRA BELMEKKI MIDI LIBRE

Le 18 novembre, Jean-Philippe André, ancien patron de Haribo France et ancien président de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA), a été nommé à la coprésidence du comité de suivi de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat.

Cette « stratégie » fixe les grandes lignes de la politique de l'État en matière d'alimentation jusqu'en 2030. Elle prévoit par exemple de négocier avec les industriels pour réduire le sel, le sucre et les matières grasses dans certains produits, ou encore de réduire l'exposition des enfants à certaines publicités.

Il faut dire que Jean-Philippe André connaît le dossier au-delà de son expérience dans les bonbons. Lors de la consultation sur la « Stratégie », l'ANIA a demandé que le texte écarte toute recommandation visant les aliments ultra-transformés. Or ce projet recommandait d'en limiter la consommation. Cette recommandation a disparu de la version finale du texte publié en février 2026. Et voilà maintenant l'ancien président du lobby ANIA chargé de coprésider le comité qui suivra l'application du texte.

Avec un tel suivi, on peut être sûr que les industriels continueront de se sucrer sans aucun égard pour la santé publique.

Lucas Pizet

Miro G : sur la plage abandonné

Le Miro G, un cargo de 169 mètres battant pavillon de Malte, après s'être échoué le 20 novembre sur une plage des Landes, a été pris en remorque vers la haute mer par l'Abeille Bretagne quatre jours plus tard.

En route de Santander à Rouen, il a été pris par une violente tempête et poussé à la côte. Sans possibilité de manœuvrer à cause d'une avarie, l'équipage a tenté de jeter l'ancre. Elle n'a pas tenu et le Miro G a dérivé de l'après-midi du 19 novembre jusqu'à la matinée du 20.

La ministre déléguée à la Mer, Catherine Chabaud, a dénoncé la responsabilité de l'armateur envoyant son navire dans la tempête, alors même qu'il ne semblait pas en état de l'affronter. C'est bien possible et cela ne serait pas la première fois, la course au profit ayant en effet causé plus de naufrages que la guerre de course. Mais la ministre dédouane un peu vite l'État français de ses responsabilités. La situation du golfe de Gascogne, l'absence d'abri sûr entre le Pays basque et la Bretagne, la régularité et la force des tempêtes, l'intensité du trafic font que les risques sont évidents. La taille grandissante des navires et la nature de leur cargaison multiplient encore les risques de naufrages d'abord, de pollution ensuite.

Pourtant l'État n'affrète aucun remorqueur de haute mer dans cette zone. Le plus proche, l'Abeille Bretagne, est à Brest, trop loin pour intervenir efficacement avant l'échouage, dans le cas du Miro G. Mais voilà, l'État paye cinq millions d'euros par an à l'armateur Boluda, filiale du géant des mers MSC, pour disposer d'un remorqueur de haute mer à Brest et n'est pas prêt à mettre la même somme pour en avoir un dans le golfe de Gascogne, à La Rochelle, par exemple.

Et si le Miro G avait été un super tanker rempli à ras bord, un chimiquier plein d'engrais explosifs, un voiturier en flammes, trois exemples de naufrages survenus ces dernières années dans la zone, combien cela aurait-il coûté à l'équipage d'abord, à la collectivité ensuite ?

Paul Galois


PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Palestine : le massacre continue

La période de tractations qui s'est ouverte en Israël après les élections législatives de fin octobre n'a même pas permis une fenêtre de trêve aux Palestiniens qui tentent de survivre à la guerre d'extermination menée à Gaza et en Cisjordanie occupée.



OMAR AL-QUATTAA/AFP

Après un bombardement à Gaza City, le 25 novembre.

À Gaza, les inondations touchent plus d'un million de réfugiés, qui tentent de s'abriter sous des tentes et des bâches. Mais les bombardements quasi quotidiens ajoutent à l'angoisse de ceux qui sont contraints de s'entasser dans les camps, les ruines ou les rares immeubles encore en partie habitables, sur le tiers du territoire qui leur est autorisé par l'armée, entre la mer et l'infranchissable ligne jaune.

Sous le prétexte éculé de cibler des « terroristes », l'état-major bombarde, lance des drones tueurs, fait tirer ses chars. Le 24 novembre à nouveau, sept personnes ont été tuées, dont prétendument un responsable du Hamas. Trois jours plus tôt, trois autres Palestiniens dont un adolescent ont été tués à l'ouest de Khan Younès, après que des chars ont fait des victimes près de Rafah, au sud du territoire. Mi-novembre, l'hôpital Nasser était bombardé pour la sixième fois, au prétexte qu'il serait utilisé à des « fins militaires » par le Hamas. Résultat, six morts, dont un enfant, les urgences et les blocs opératoires réduits en miettes. Depuis la trêve négociée par les puissances occidentales il y a plus d'un an, Netanyahou ayant refusé d'y souscrire même en paroles, 1 674 Palestiniens ont trouvé la mort et plus de six mille autres ont été blessés.

Netanyahou, qui reste Premier ministre pendant que son opposant Eisenkot tente de former une coalition de gouvernement, s'est empressé de saluer, conjointement avec le ministre de la Défense, la dernière opération militaire israélienne meurtrière *« qui met en œuvre la politique offensive de* [son] *gouvernement »*. Il est vrai que, pour son rival, les jeux ne sont pas faits et qu'en poursuivant dans l'escalade guerrière, Netanyahou soigne son image jusqu'auboutiste, dans l'attente d'un éventuel échec d'Eisenkot qui pourrait conduire le président Herzog, dans un délai de quelques semaines, à redonner la main au Premier ministre sortant pour former une coalition

Du côté d'Eisenkot, partisan lui aussi de l'implantation de colonies en Cisjordanie, quelques critiques ciblent le *« terrorisme juif »*, autrement dit, les agressions meurtrières des colons d'extrême droite, sans que l'armée, qui pourtant les protège, soit le moins du monde mise en cause. Rien n'est fait qui puisse entraver les exactions des groupes de colons qui attaquent de plus en plus souvent, de plus en plus violemment, les terres, les villages et les quartiers palestiniens. Récemment, les incendies de terres, de voitures, les attaques d'ambulances ont succédé au meurtre, mi-novembre dans un faubourg de Jéricho, d'une Palestinienne de 62 ans.

Ainsi, pendant les négociations, la colonisation se poursuit, accompagnée de spoliations et de meurtres de Palestiniens. Tant que les droits des Palestiniens ne seront pas reconnus et qu'il ne sera pas mis fin à leur oppression, cette guerre continuera et la population israélienne en paiera le prix, elle aussi.

Viviane Lafont

Tunisie : liberté pour Sihem Bensedrine !

La militante tunisienne des droits de l'homme, Sihem Bensedrine, vient de voir sa peine de prison allongée de cinq ans, alors qu'elle avait déjà été condamnée, en juin dernier, à 25 ans de détention et à une amende de quelque deux milliards de dinars.

Journaliste et militante, âgée de 76 ans, Sihem Bensedrine connaît bien les geôles de Tunisie. Elle y a été incarcérée à de multiples reprises pour avoir combattu Bourguiba, Ben Ali et Kaïs Saïed, les trois dictateurs qui se sont succédé dans le pays, depuis l'indépendance. Au cours des années de répit pour la population, qui ont suivi la révolte du Printemps arabe, la militante a poursuivi son travail de dénonciation de la torture et de la corruption, dans une instance mise en place après la chute de Ben Ali, l'Instance vérité et dignité, l'IVD. Le coup de force de Kaïs Saïed, en 2021, y a mis fin, comme celui-ci a sans cesse tenté de faire taire les voix qui dénonçaient sa dictature. Le décret-loi 54 de 2022, censé condamner la diffusion de fausses nouvelles, est en réalité un outil universel pour poursuivre les opposants, journalistes, responsables d'associations, chanteurs, artistes, militants politiques ou syndicaux.



WIKIPEDIA MOUMOU82

Sihem Bensedrine.

Sihem Bensedrine a dénoncé les humiliations infligées aux prisonnières, mises à nu et fouillées à la moindre occasion dans la sinistre prison de la Manouba, où elle a fait une grève de la faim en 2025. Un journaliste, lui, est tombé sous le coup de la loi 54 pour avoir dénoncé la suroccupation de la morgue d'un hôpital, révélant le décès de nombreux migrants subsahariens. Un autre encore a dénoncé le « recyclage » qui consiste à maintenir les opposants en détention permanente, de condamnation en condamnation, afin de maintenir une pression continue sur la population.

Parallèlement, l'IVD a instruit des centaines de dossiers impliquant environ mille auteurs présumés de délits graves, des actes de torture, des meurtres, des disparitions forcées, des viols, dont beaucoup remontent à des années. Ils restent, eux, impunis à ce jour.

V. L.

Arabie saoudite : un régime criminel

Pour avoir eu des relations sexuelles hors mariage, une domestique kenyane, Esther Wanja Muthoni, travaillant en Arabie saoudite a été condamnée à recevoir cent coups de fouet, après la naissance de son enfant.

Le père, un Saoudien, a fui le pays. La mère a perdu son travail et son logement, et s'est réfugiée dans une station-service où se retrouvent d'autres mères migrantes qui espèrent être expulsées avec leurs enfants.

Des milliers d'Africaines travaillent comme domestiques dans ces conditions de non-droit. Les autorités saoudiennes leur imposent leur loi, leurs enfants n'ont pas d'existence légale, pas de certificat de naissance et les autorités de leur pays, en l'occurrence kényanes, les ignorent. Ces naissances « illégitimes » seraient très fréquentes. Selon le *New-York Times* cité par *le Figaro*, elles concerneraient plus de 400 enfants, et on peut douter du consentement de ces femmes. Quant à la peine, elle est moyenâgeuse, mais paraît-il plus rare qu'auparavant, réservée à certains « crimes » désignés comme tels par la loi islamique.

Mohamed ben Salman, « modernisateur » d'un pays au développement capitaliste débridé, plus célèbre pour avoir fait dépecer un opposant que pour avoir donné quelques droits aux femmes de son pays, respecte les pratiques les plus barbares. Cela n'empêche pas bien des dirigeants des pays dits développés de rechercher son alliance, Macron le premier !

Sylvie Maréchal

Ukraine : l'UE veut sa part

Alors qu'elle était absente de la rencontre entre Trump, Poutine et Xi Jinping du 19 novembre, qu'elle est laissée à l'écart des discussions entre la Russie et les États-Unis sur l'Ukraine, l'Union européenne a tenté de rappeler qu'elle existait et qu'elle restait incontournable dans son soutien à Zelenski.

Ainsi, coïncidence des calendriers, le 18 novembre, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé une rallonge de 45 milliards d'euros aux 90 milliards déjà prêtés à l'Ukraine par l'Union européenne pour 2026 et 2027. Le mode de financement sera identique : la manne sera empruntée par l'UE sur les marchés financiers et prêtée à l'Ukraine à taux zéro, ce qui est présenté comme un cadeau.

Comme toujours, l'annonce a été suivie de l'habituel étalage des divisions entre États membres. La Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque, qui avaient déjà obtenu de ne pas payer les intérêts du prêt de 90 milliards, revendiquent d'y échapper une nouvelle fois, comme la Bulgarie, alors que le chancelier allemand Merz exige que tous les États membres mettent la main à la poche.

Il est vrai que le soutien financier à Kiev a un coût qui ravit les milieux financiers. Le prêt de 90 milliards à l'Ukraine va leur rapporter 3,5 milliards d'intérêts à partir de 2028, puis 2 à 2,5 milliards pour la nouvelle tranche de 45 milliards.

Pour donner le change, l'UE affirme qu'emprunts et intérêts seront payés par la Russie au moment du règlement final du conflit. Qui peut le croire ? En fait, ce sont les peuples de l'Union européenne qui paieront et, bien sûr, le peuple ukrainien, déjà saigné à blanc par une dette d'État dont les institutions européennes privées ou publiques sont depuis des années les principaux émetteurs.

Cette prétendue nouvelle aide financière, dont plus de la moitié ira aux achats d'armements, gonflera les profits de guerre des industriels de l'UE, ou des États-Unis d'ailleurs.

Boris Savin



DARIA NAZAROVA AFP

Après un bombardement à Zaporijia, le 24 novembre.

États-Unis : Bayer, empoisonneur légal

Le 20 novembre, un juge du Missouri, où était localisé le siège du géant chimique Monsanto avant son rachat par le mastodonte allemand Bayer en 2018, a avalisé un accord avec de très nombreux plaignants.

Il y a cinquante ans, Monsanto avait mis sur le marché le Roundup, qualifié d'herbicide total. Le succès commercial avait été au rendez-vous et le Roundup a été pulvérisé pendant de nombreuses années sur d'immenses surfaces agricoles, et par des particuliers dans leur jardin. Or son principe actif, le glyphosate, est toxique et favorise l'apparition d'une forme de cancer du sang.

En rachetant Monsanto, Bayer n'ignorait pas la toxicité de son produit phare. D'ailleurs la firme allemande a rapidement fait disparaître la marque Monsanto, à cause de sa mauvaise réputation.

Cet été, la Cour suprême a décidé que Bayer ne pouvait pas être poursuivi devant les tribunaux pour défaut d'information des clients du Roundup. À présent l'accord du 20 novembre vient éteindre toutes les poursuites. Autour de 170 000 victimes américaines vont se voir accorder de 10 000 à 165 000 dollars, selon la gravité de leur cancer, bien moins que ce que certaines ont déjà obtenu en conclusion de procès individuels.

Cela va coûter 7,25 milliards de dollars à Bayer, étalés sur les 21 prochaines années, ce qui n'est pas si cher payé pour se débarrasser de tant de cailloux dans sa chaussure. Après tout Bayer avait acheté Monsanto pour neuf fois plus… et continue à vendre son poison aux États-Unis.

Lucien Détroit

COP 31 : encore un sommet pour rien

La trente et unième Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP), réunie depuis le 9 novembre en Turquie, s'est séparée dimanche 22 novembre sans avoir réussi à s'entendre sur un texte commun, malgré une prolongation de ses travaux de deux jours.

Pour la troisième fois en 31 ans, les États réunis n'ont pas réussi à s'entendre sur un texte final. D'ailleurs, lorsqu'ils y sont parvenus, ils se sont empressés d'oublier aussitôt les quelques engagements pris. Mais cette fois, ils n'ont même pas voulu afficher une unanimité de façade.

De nombreux pays, dont la France, ont refusé de signer le texte proposé en conclusion de la COP, car il ne mentionnait pas la nécessité de sortir des énergies fossiles. La Turquie, organisatrice, voulait axer cette COP sur l'augmentation de la part d'électricité dans la consommation d'énergie, mais sans préciser la manière dont l'électricité est produite, alors que les centrales thermiques consommant du charbon, du pétrole ou du gaz participent à réchauffer le climat.

Un autre désaccord a porté sur les financements que les pays développés, historiquement responsables du réchauffement, se sont engagés à verser aux pays pauvres pour les aider à lutter contre les effets du changement de climat. *« Nous ne sommes pas venus ici pour mendier*, a affirmé la ministre ghanéenne de l'Environnement, *nous demandons aux pays développés de tenir les promesses qu'ils ont déjà faites. »* Les pays africains réclament 120 milliards de dollars par an d'ici à 2025. La France a défendu un montant de 60 milliards seulement. Mais les financements sous forme de prêts contribuent aussi à endetter et étrangler les pays les plus pauvres.

La proposition de taxer les industries pétrolières pour financer l'adaptation au changement climatique a été évidemment repoussée par des pays comme la France, pour qui les intérêts de Total passent bien avant l'intérêt général.

Les conséquences du changement climatique ne font pourtant que s'aggraver, après cet été où se sont succédé les canicules en Europe, et où la fonte d'un glacier au Népal a noyé des villages entiers sous une coulée de boue, entraînant plusieurs milliers de morts et de disparus. Mais les COP réunissent les représentants d'États au service des plus grandes entreprises capitalistes, dont les géants du pétrole, qui ne se préoccupent que de leurs profits. L'intérêt de la planète et de ses habitants est le dernier de leurs soucis ; la succession des COP sans aucune efficacité en est la démonstration.

Hélène Comte



IA : le casino vacille

Ni l'introduction en Bourse d'Anthropic ni le retour de Jensen Huang à la tête de Nvidia n'y auront fait grand-chose, le Nasdaq, l'indice boursier américain qui cote les valeurs de la tech, a perdu plus de 10 % entre début octobre et fin novembre.

Le spectre de l'éclatement de la bulle spéculative autour de l'intelligence artificielle resurgit. Événement notable, le 5 novembre, en une seule journée, le Nasdaq a perdu plus de 5 % après le résultat des élections américaines : dans plusieurs États américains se sont développées des protestations contre l'implantation de centres de données, les populations manifestant leur inquiétude quant aux consommations d'eau et d'électricité de ces centres, à leur impact sur leur environnement.

Dans ce cadre, le vote « démocrate » a été interprété par les spéculateurs comme une remise en cause du droit des entreprises de la tech de faire tout ce qu'elles veulent sans aucun frein. Si les candidats démocrates ont fait des déclarations en ce sens, il y a loin de la coupe aux lèvres, car ils sont tout autant que les républicains soucieux des intérêts des capitalistes. Mais cela a suffi pour qu'une partie des spéculateurs vendent, faisant baisser les cours.

Au-delà des élections américaines, la baisse sur des valeurs de la tech américaine a des raisons plus profondes. Dans une économie mondiale en stagnation, l'intelligence artificielle est, avec les dettes des États, l'un des rares secteurs en développement. Elle absorbe de ce fait une quantité phénoménale de capitaux en quête de rendements. Mais jusque-là, bien peu nombreuses sont les entreprises du secteur qui ont dégagé quelques bénéfices. Elles affirment que pour cela, il leur faut encore se développer, construire les infrastructures indispensables, et damer le pion à leurs concurrents. Ainsi, après l'introduction en Bourse d'Anthropic le 19 novembre, qui a réussi à lever des sommes importantes mais sans réorienter le marché à la hausse, Meta prévoit de lever plusieurs centaines de milliards de dollars. Le secteur donne l'impression d'un puits sans fond et beaucoup se mettent à douter que certaines de ces entreprises soient un jour rentables. Cela alimente la spéculation à la baisse.

Si la bulle financière de l'intelligence artificielle venait à réellement éclater, les conséquences seraient probablement mondiales et catastrophiques. Pour investir dans le secteur, bien des capitalistes ont emprunté à des banques et à des fonds.

Le capitalisme a été transformé par la finance en une économie de casino, absurde et parasitaire. Quand elle s'écroulera, les pertes ne resteront pas confinées autour du tapis vert.

Serge Benham

RAWPIXEL



Nvidia : drama dans la tech

Pendant plus d'une semaine, paniqués à l'idée d'un krach, patrons et politiciens américains, Musk et Trump en tête, se sont relayés dans les médias pour réclamer la réintégration de Jensen Huang à la tête de Nvidia.

Lundi 23, à peine 10 jours après avoir démis le PDG de ses fonctions suite à la révélation de sa relation avec une femme soupçonnée de transmettre des informations – et des puces Nvidia – à la Chine, le conseil d'administration de l'entreprise s'est donc incliné devant les intérêts supérieurs du capital.

Nvidia est considéré aujourd'hui comme la clé de voûte de l'industrie américaine et mondiale de la tech, l'épicentre de la bulle spéculative sur l'intelligence artificielle, fournisseur des puces les plus avancées, contribuant à leur manière à la suprématie américaine face à la Chine. Conséquence de l'affaire Huang, les actions Nvidia se sont effondrées : alors que début octobre, elles valaient 5 800 milliards de dollars, près de deux fois toute la richesse produite en France en une année de travail, elles ne valaient plus que 2 500 milliards le 20 novembre. Ce jour-là a clôturé la pire semaine du Nasdaq depuis 2020, avec un recul de 14 % pour Nvidia sur la journée. La crainte d'un krach entraînant toute l'économie dans la déroute, voilà ce qui a convaincu tout ce petit monde de remettre Jensen Huang à la tête de Nvidia. Lundi 23 novembre, l'action reprenait plus de 40 dollars et les Bourses américaines quelques couleurs.

Leur château de cartes spéculatif est donc sauvé. Mais pour combien de temps ?

S. B.



Contre l'oligarchie : la lutte de classes !

À l'occasion d'un colloque parisien, une centaine de personnalités, dont des philosophes, historiens et quatre prix Nobel, ont publié une tribune dénonçant l'oligarchie et son poids croissant dans l'économie.

L'oligarchie désigne la concentration du pouvoir dans quelques mains, en l'occurrence celles des plus riches des plus riches. Les chiffres cités dans cette tribune sont en effet éloquents et indécents : en 1987, 0,0001 % des plus riches détenaient 3 % du PIB mondial, contre 17 % aujourd'hui. Ces grands capitalistes, Elon Musk ou Bernard Arnault, ont des fortunes supérieures au PIB de pays comme la Belgique, et ce n'est pas un hasard : leurs fortunes sont basées sur l'exploitation du travail de millions d'hommes et de femmes dans le monde.

Face à cette puissance économique et financière, que proposent les auteurs de cette tribune ? Une taxe sur ces très riches, un contrôle de l'État sur les médias et une prise de décision « démocratique » sur le développement de l'IA. En appeler aux États pour « réguler » le capitalisme, c'est faire appel aux pyromanes pour éteindre l'incendie. Ces mêmes États arrosent d'argent public les entreprises, subventionnent l'armement, coupent dans les budgets de la santé, de l'éducation, des transports… Ce sont des appareils bâtis pour servir les capitalistes. Ils ne se retourneront pas contre eux.

L'emploi des mots n'est d'ailleurs pas anodin. La tribune dénonce « l'oligarchie », par opposition au « peuple », quand d'autres parlent des « élites ». Mais tous évitent en fait de parler du cœur du problème : les rapports d'exploitation qui sont à la base de ces fortunes.

Si les capitalistes concentrent toujours plus de capitaux entre leurs mains, c'est parce qu'ils possèdent les moyens de production, les usines, les moyens de transport, la distribution et qu'ils ont acquis des monopoles. Les capitalistes peuvent librement décider des marchandises produites, du développement ou de l'abandon de moyens technologiques. Et cela ne date pas d'aujourd'hui : c'est l'essence même du capitalisme, que les auteurs de la tribune en question se gardent bien de remettre en cause.

Pour tous ceux qui veulent changer le monde, qui veulent mettre à bas ce système d'injustices et d'inégalités, il ne faudra pas se contenter de s'attaquer à la répartition des richesses, mais à la façon dont elles sont produites, c'est-à-dire à l'exploitation et à la propriété capitaliste.

Camille Paglieri

Novembre 1956 : l'agression franco-britannique contre l'Égypte

Le 31 octobre 1956, prétendant s'interposer entre belligérants israéliens et égyptiens, des troupes françaises et britanniques débarquaient à Port-Saïd, au nord du canal de Suez. L'aviation bombardait massivement la ville.



ARC

Port-Saïd bombardée en 1956.

Dans les rues de Port-Saïd, le corps expéditionnaire franco-britannique se heurtait à la population et aux milices mises sur pied par le pouvoir égyptien qui leur opposaient une résistance farouche.

Ce début d'invasion, dans le plus pur style colonial, visait non seulement à reprendre le contrôle du canal de Suez nationalisé quelques mois auparavant par le pouvoir égyptien, mais aussi à renverser le gouvernement nationaliste et son chef, Gamal Abdel Nasser. Dans l'immédiat, il se traduisait par d'importantes destructions dans la ville et par des milliers de victimes dans la population.

Nasser avait pris la tête de l'Égypte à la suite du coup d'État de juillet 1952 par lequel les « officiers libres » avaient renversé le vieux roi Farouk, fantoche de la Grande-Bretagne. Ils voulaient moderniser le pays et mettre fin à sa situation de semi-colonie britannique qui l'avait maintenu dans le sous-développement. Dans cette perspective, Nasser avait participé en 1955 au lancement du mouvement des « non-alignés » avec, entre autres, le président indien Nehru et le dirigeant yougoslave Tito, qui voulait offrir, dans un monde alors divisé en deux blocs, une autre voie que le ralliement à l'impérialisme ou à l'URSS.

Nasser, comme les autres, voulait cependant éviter de rompre avec les puissances occidentales, cherchant par exemple à négocier des emprunts avec elles et à leur acheter des armes.

Une tentative pour abattre Nasser

Mais, en juillet 1956, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Banque mondiale avaient décidé de punir Nasser pour ses prises de position en retirant leur offre de financement pour la construction du haut barrage d'Assouan, qui, en plus de produire de l'électricité, devait permettre de réguler les crues du Nil et de développer ainsi l'agriculture. Acculé, Nasser avait répliqué le 26 juillet 1956 par la nationalisation du canal de Suez, propriété depuis sa construction d'une société franco-britannique. *« Nous reprenons tous ces droits car tous ces fonds sont les nôtres, et le canal est la propriété de l'Égypte »*, déclara Nasser en annonçant que les revenus du canal permettraient désormais de financer la construction du barrage d'Assouan. Et d'ajouter devant une foule immense qui l'acclamait : *« Le canal a été creusé par les Égyptiens, dont 120 000 ont trouvé la mort pendant les travaux. La Société du canal de Suez ne cache qu'une exploitation. »*

Bien que Nasser ait annoncé l'indemnisation des actionnaires de la Compagnie du canal, il était hors de question pour la France et la Grande-Bretagne de céder ce que Nasser appelait le *« dernier verrou du dernier empire »*. Cette nationalisation était une défaite stratégique et économique, doublée d'un affront politique. La population égyptienne, elle, accueillit dans la liesse l'annonce de cette mesure qui eut aussi un écho considérable dans l'ensemble du monde arabe, devenant un symbole d'émancipation.



ARC

Nasser porté en triomphe, le 1er août 1954 au Caire.

De plus Nasser soutenait le Front de libération nationale algérien (FLN) en guerre contre la France. Et c'est du Caire que fut diffusé à la Toussaint 1954 l'acte de naissance du FLN, la ville abritait la délégation extérieure du mouvement et l'Égypte fournissait des armes à ses combattants. La Grande-Bretagne, pour sa part, se battait bec et ongles contre les aspirations à l'indépendance qui embrasaient ce qui restait de son empire colonial. C'est dire si, du point de vue des dirigeants français et britanniques, le pouvoir nationaliste de Nasser devait être châtié.

Une intervention militaire planifiée en secret

Dès l'été 1956, une intense campagne s'était déchaînée en Europe, stigmatisant en Nasser un « nouvel Hitler ». En France, le socialiste Guy Mollet, président du Conseil, réclamait *« une riposte énergique et sévère »* contre Nasser. La France et la Grande-Bretagne s'étaient donc lancées dans la préparation d'une expédition militaire en concertation avec les dirigeants israéliens. Ceux-ci y voyaient une opportunité d'affaiblir un État arabe avec lequel ils étaient toujours en guerre, puisque aucun traité n'avait été signé depuis le conflit de 1948, et de prouver que leur État et ses moyens militaires pouvaient contribuer à la domination impérialiste sur le Moyen-Orient.

Le coup de force franco-britannique tourna cependant rapidement au fiasco du fait de l'intervention de l'URSS et des États-Unis. Ces derniers ne partageaient pas les objectifs des puissances européennes, auxquelles ils entendaient désormais damer le pion dans leurs anciennes colonies. Le gouvernement américain exigea un cessez-le-feu et le retrait immédiat des troupes franco-britanniques sous peine de représailles. L'URSS, pour sa part, réagit par un coup de bluff, brandissant la menace d'une guerre atomique. C'était l'occasion de restaurer son image d'alliée des peuples opprimés au moment même où ses troupes écrasaient les travailleurs de Budapest insurgés contre la domination de la bureaucratie russe. Dans la nuit du 6 au 7 novembre, la France et la Grande-Bretagne n'eurent plus d'autre choix que de capituler et de rembarquer leur corps expéditionnaire. C'était un camouflet infligé devant le monde entier par les deux superpuissances.

En s'opposant à une intervention militaire pour laquelle ils n'avaient pas été consultés, les États-Unis entendaient s'affirmer comme les seuls véritables chefs du camp impérialiste. L'occasion était belle d'évincer définitivement du Moyen-Orient les vieilles puissances coloniales européennes et de se donner au passage l'image d'une puissance favorable à la liberté des peuples. Pour Nasser, pour la population égyptienne et plus largement pour les peuples opprimés par ces mêmes puissances coloniales, le retrait franco-britannique apparut comme une immense victoire et retentit comme un encouragement à secouer le joug de l'impérialisme.

L'expédition de Suez et son piteux échec pour les colonialistes franco-britanniques marquait la fin d'une époque où ceux-ci croyaient pouvoir faire la pluie et le beau temps au Moyen-Orient. Mais si le nationalisme arabe était ainsi encouragé, il se trouvait désormais face à un autre adversaire. L'« anticolonialisme » des États-Unis consistait à imposer une autre domination impérialiste sur la région, celle de Washington.

D'autres guerres au Moyen-Orient allaient suivre, dans lesquelles les dirigeants israéliens allaient se montrer les alliés privilégiés tant des États-Unis que des puissances européennes.

Daniel Mescla

Roquette Frères – Nord : argent public et licenciements

Deux cent quatre-vingts licenciements sont prévus chez Roquette, sur le site de Lestrem, dans le Nord. Dès le mois de juin, une assemblée de plusieurs centaines de salariés du site s'est tenue et plusieurs journées de mobilisation ont suivi au cours de l'été.


LA VOIX DU NORD

Usine Roquette de Lestrem

Des centaines de travailleurs ont manifesté leur colère devant l'usine, devant le siège du groupe à La Madeleine, et dans les rues de Lille. Les journées de grève ont été très suivies et ont conduit à l'arrêt de la production pendant plusieurs postes.

Roquette Frères est un groupe industriel spécialisé dans la transformation de matières végétales en tout type de produits, de la colle aux produits pharmaceutiques en passant par l'alimentation et les cosmétiques. Il emploie plus de 10 000 salariés dans le monde, dont le travail a généré, l'an dernier, près de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Son site historique de Lestrem emploie près de 3 000 salariés.

Au nom de la transition énergétique, les patrons de ce géant industriel vont faire remplacer une chaudière dans leur usine du Nord. C'est censé permettre une baisse des émissions de gaz à effet de serre mais leur objectif est surtout de réduire leur consommation de gaz de 22 % par an.

L'État a prévu de subventionner ces travaux à hauteur de 33,5 millions d'euros, c'est-à-dire d'en faire cadeau à la famille Roquette, actionnaire unique du groupe qui roule sur l'or. Sa fortune professionnelle est estimée à 3,2 milliards d'euros, en augmentation de 200 millions d'euros sur une seule année. Et les profits sont en croissance pour le 1er semestre 2026.

Les dirigeants politiques justifient les centaines de milliards d'euros d'argent public versé aux capitalistes au nom de la défense de l'emploi. Mais derrière ce mensonge, il y a la défense d'une économie de plus en plus parasitaire. Les Roquette sont à l'image de ce système. Face à ces capitalistes qui osent se dire « verts », il y a de quoi voir rouge !

Correspondant LO

Haut-Bugey : l'opacité de l'eau

Le Haut-Bugey, où se situe la ville ouvrière d'Oyonnax, dans l'Ain, est pourvu de nombreux lacs, et pourtant des centaines de familles reçoivent depuis plusieurs mois des factures d'eau exorbitantes.

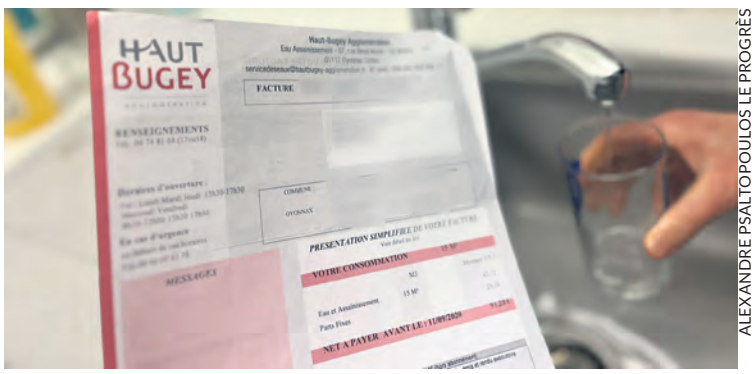

ALEXANDRE PSALTOPOULOS LE PROGRÈS

Une famille de trois, en appartement à Oyonnax, a reçu une facture de 1 900 euros : elle a cru qu'on lui avait piraté son compteur ! Un retraité qui vit seul doit payer 1 500 euros.

La communauté de communes, gestionnaire de la distribution, est présidée par Damien Abad, ex-ministre de Macron et ex-député LR. Depuis deux ans, aucune facture n'avait été envoyée, et selon lui, ces montants seraient dus au rattrapage de cet « oubli » ! Mais bien des familles, aux salaires modestes, qui avaient fait leurs calculs et provisionné l'argent, sont pourtant loin du compte. Pour une surveillante de collège, la facture dépassait de 600 euros la somme prévue, et elle a dû prendre un emploi de caissière le week-end pour faire face.

À huit euros le mètre cube, en forte augmentation, le prix est parmi les plus élevés de France. Les factures sont illisibles. Beaucoup ne peuvent pas payer. Une employée avait obtenu de payer en trois chèques, mais ceux-ci ont été encaissés le même mois. Elle doit donc en plus maintenant des pénalités à sa banque, qui, elle, n'oublie jamais de se servir !

Des familles se voient aussi facturer des volumes très élevés pour un coût de 5 à 10 000 euros, sans avoir jamais été avertis de fuites. Or, en mars dernier, la rupture d'une grosse canalisation avait entraîné une coupure générale d'eau pendant trois jours pour 50 000 personnes. Certains se demandent donc si on ne fait pas payer aux usagers la dégradation du réseau.

En 2024, la communauté de communes avait repris l'intégralité de la gestion de l'eau sur une vaste zone de 42 communes. Jusque-là, une entreprise privée, filiale de la SAUR, assurait la production et le transport pour la plus grande partie d'entre elles. Cette filiale était connue pour réduire la maintenance au minimum et se servir du réseau comme vache à lait. Les bénéfices de cette filiale ont explosé entre 2020 et 2026.

Face à cette opacité et au mépris des gestionnaires, la colère commence à monter : où est passé l'argent prélevé tous les mois jusqu'en 2024 ? Il ne s'est certainement pas évaporé pour tout le monde. Le député local d'extrême droite tente de surfer sur le mécontentement. Mais dans les quartiers populaires, certains commencent à dire : il ne faut pas payer ! Ils devront compter sur leur mobilisation.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Le scandale du manque de moyens dans un centre médico-psychologique

J'ai 61 ans, je suis en situation de handicap et je suis suivie depuis près de trente ans dans un centre médico-psychologique (CMP).

Le CMP de Torcy, en Seine-et-Marne, comptait sept psychiatres, il n'y en a plus qu'un aujourd'hui. Un psychiatre est arrivé à la rentrée, comme l'hôpital s'y était engagé publiquement. Mais mon prochain rendez-vous reste fixé à quarante-huit jours du précédent. La psychologue qui comblait cet intervalle est partie en congé maternité et ne reviendra pas : le poste est durablement vacant. Lors d'une visite d'un député le 8 septembre, l'ascenseur était hors service et les escaliers intérieurs condamnés : j'accède à mes soins avec un déambulateur, par l'escalier extérieur. L'hôpital voisin de Jossigny manque lui aussi de psychiatres.

Le dossier est écrit et daté : la ministre de la Santé a transmis mon signalement à l'ARS en février, l'hôpital a reconnu par écrit que les soins en souffrent, puis sont venus des mois de silence.

E. G.
Champs-sur-Marne

Santé mentale : le grand abandon

En France, près d'une personne sur cinq est concernée par un trouble psychique ou lié à la santé mentale. Les jeunes sont particulièrement touchés. Un enfant sur deux ne reçoit pas les soins psychiatriques dont il aurait besoin.

En réponse, le gouvernement fait des discours. L'année 2026 a ainsi été baptisée pour la deuxième fois consécutive année de la santé mentale, grande cause nationale. Mais l'État n'a débloqué que 65 millions pour la santé mentale dans le cadre du Projet de loi de finances de la Sécurité sociale. Il manque 8 000 lits. Les délais d'attente pour être pris en charge explosent. 42% des personnes qui sollicitent un rendez-vous doivent attendre au moins trois mois. Mais il paraît que la santé mentale est une grande cause nationale !

A.R.

Erratum

Dans le numéro 3042 du 20 novembre, l'article sur la grève de la Secan de Gennevilliers indiquait par erreur qu'elle avait débuté le 28 septembre. En fait la grève a commencé le 28 octobre. Le 24 novembre, elle durait encore.

Arkema-Daikin, Solvay : PFAS, rien vu, rien entendu

Pour la première fois en France, une équipe de scientifiques publie les résultats d'une étude sur l'exposition des travailleurs de la chimie aux PFAS.

Plus de cent travailleurs et retraités de la plateforme chimique Arkema-Daikin à Pierre-Bénite et vingt-six de l'usine de Solvay Salindres, fermée en 2025, ont fourni des prélèvements sanguins.

Les résultats de cette étude révèlent que les travailleurs d'Arkema, Daikin et Solvay ont des taux de PFAS plus élevés que la population environnante.

Si beaucoup de salariés se savaient exposés à ces molécules, l'ampleur des niveaux de concentration dans le sang a choqué et beaucoup inquiété !

Ainsi, pour le PFNA utilisé à Arkema, même dix ans après la fin de son utilisation, les travailleurs de l'atelier présentent des taux d'environ huit fois ceux de la population générale, pour certains elle est 313 fois supérieure.

Les taux de TFA, un des polluants éternels, sont également élevés pour les travailleurs de Solvay Salindres qui le produisaient mais également chez ceux d'Arkema et Daikin.

La moitié des travailleurs de la région lyonnaise ayant fourni des prélèvements présentent des niveaux de PFAS dans le sang qui dépassent le seuil établi par les académies nationales des sciences de l'ingénierie et de médecine américaines pour exiger un suivi médical. Alors que, en France et en Europe, les industriels de la chimie se plaignent toujours d'un excès de normes, celles-ci sont plus protectrices aux États-Unis.

Dès les années 2000, des alertes émanant des États-Unis sur la dangerosité de ces produits chimiques étaient déjà connues. Elles ont été minimisées voire niées par les patrons français, qui ont continué à exposer les travailleurs et les riverains en toute connaissance de cause, avec la complicité des autorités et d'une médecine du travail pas trop regardante.

Lors d'un procès retentissant aux États-Unis, impliquant Dupont de Nemours, dans les années 2000, le voile avait été une première fois levé sur le problème des polluants éternels.



EURONEWS

On soupçonne aujourd'hui les PFAS d'être responsables d'une multitude de pathologies allant des cancers aux maladies cardio-vasculaires, qui toucheraient deux millions de personnes rien qu'en France.

Ce que les travailleurs redoutaient est mis en évidence dans cette étude qui vient confirmer leur exposition et alimenter leur inquiétude concernant leur santé.

Aujourd'hui, des travailleurs veulent faire payer la direction pour leur empoisonnement aux PFAS qui vient s'ajouter à d'autres produits chimiques et au difficile travail de nuit.

Comme l'a exprimé l'un d'eux : *« On n'a plus confiance, ils nous mentent tellement. »*

Les travailleurs ont raison d'exiger des comptes et de vouloir faire payer les capitalistes, qui en plus de les exploiter, les ont empoisonnés !

Correspondant LO

Animation – Angoulême : les dessinateurs lèvent le crayon

Mercredi 18 novembre, de 14 heures à 18 heures, les syndicats des salariés de l'industrie du dessin animé ont appelé à un débrayage national.

Les revendications portaient entre autres sur des augmentations de salaires, l'obtention de onze jours fériés par an au lieu des six actuels et sur des garanties face au développement de l'IA.

Un tel mouvement pour les salaires, en «anim», est sans doute inédit depuis vingt ans. D'habitude, la crainte ou la résignation domine, au point que les travailleurs sont syndiqués en secret.

Ce jour-là, une conférence annuelle des patrons de l'animation avait lieu à Angoulême. En effet, Angoulême pèse lourd dans l'industrie du dessin animé avec plus de mille salariés en anim, soit la deuxième ville après Paris. Netflix, Warner Bros, Disney, TF1 y passent commande à des PME, qui elles-mêmes sous-traitent en Asie : Chine, Philippines, Vietnam…

Mais, pour les salariés, même en France, on n'est pas dans un Disney. Le travail dans l'animation, c'est la précarité et des pressions permanentes, aggravées par l'arrivée de l'IA. Face à ces conditions qui existent depuis des années, la colère a commencé à monter. Des liens se sont tissés entre salariés des différents studios, facilités par le régime intermittent qui brasse les travailleurs. La mobilisation de la jeunesse pousse aussi à réfléchir et à vouloir s'organiser : pour préparer la journée de grève du 5 novembre, l'idée a été lancée de se réunir un mercredi midi, un mois plus tôt. Sans aucune implication syndicale, vingt personnes sont venues et ces réunions continuent encore aujourd'hui.



CHARENTE LIBRE

Mercredi à 14 heures, le débrayage a rassemblé à Angoulême quatre-vingt-quinze personnes, devant le lieu de la conférence. L'organisateur du rassemblement patronal prétendait choisir qui pouvait entrer pour parler. Il a dû manger son chapeau devant la détermination tranquille de vingt salariés, qui se sont introduits sur scène pour lire à plusieurs les revendications et montrer leur détermination. Ce rassemblement a donné le moral à celles et ceux qui y étaient.

Correspondant LO

Complémentaires santé : le requin et le copain

Les assurances privées sont en chasse pour récupérer de gros contrats de complémentaires santé. Ceux des salariés actifs ou retraités de la Sécurité sociale et de leurs ayants-droit sont estimés à 3 milliards d'euros sur six ans (2027-2032) et concernent 360 000 personnes.

Cet énorme marché vient d'être attribué à partir de 2027 à un groupe – Alan, associé à Allianz – en passant outre l'avis de la commission paritaire nationale des organismes de sécurité sociale chargée des attributions.

Cette entreprise à but lucratif, étrangère à l'origine aux questions de santé, a décidé de rechercher des profits en ciblant le secteur de la santé.

Allianz, un mastodonte des assurances privées au réseau bien étoffé dans le pays, lui sert de marchepied. Mais, d'après Médiapart, le principal coup de pouce vient du gouvernement, Jean-Charles Samuelian-Werve, fondateur d'Alan, entretenant des liens étroits avec Emmanuel Macron.

Ainsi, ce même Alan a « miraculeusement » remporté, quelque temps avant, plusieurs marchés publics : celui des services du Premier ministre pour environ 15 000 agents, celui du ministère de la Transition écologique pour 60 000 personnes, celui du ministère de l'Économie et des Finances pour 130 000 salariés et 465 000 bénéficiaires, la Cour des comptes pour près de 1 800 salariés.

L'amitié, ça n'a pas de prix… mais il y a des amis plus précieux que d'autres.

Martine Anselme

Région nazairienne : travailleurs sans médecins

À Saint-Nazaire, la presse locale s'est récemment félicitée de l'ouverture d'un centre médical permettant l'accès à un médecin tous les jours de 9 à 20 heures, sans rendez-vous pour les consultations non programmées et les urgences.

Après une semaine d'activité, la structure est déjà saturée, avec des temps d'attente dépassant parfois trois heures et certaines consultations ne peuvent pas être assurées.

Les autres médecins nazairiens ne prennent plus de nouveaux patients depuis longtemps et SOS Médecins est débordé. À la fin de l'année, cinq généralistes vont arrêter leur activité sans être remplacés. Plusieurs milliers de patients supplémentaires seront désormais sans médecin traitant.

En 2025 déjà, l'agglomération comptait 15 700 habitants sans médecin traitant, soit plus de 10 % de la population. Encore cette estimation ne prend-elle pas en compte les nombreux travailleurs détachés provenant des quatre coins de la planète pour construire les paquebots et autres navires de guerre.

Aux chantiers navals et dans les entreprises du bassin industriel, les arrivants embauchés récemment ne trouvent donc pas de médecin, pas de dentiste et encore moins de spécialiste. On vient donc maintenant au travail bien que malade, ou l'on pose des congés quand on ne tient plus debout.

Pour couronner le tout, aux Chantiers de l'Atlantique, le patron a mis en place depuis plusieurs années une prime de présentéisme uniquement pour la catégorie ouvrière ! Il emboîtait le pas à des patrons de la sous-traitance qui la pratiquaient avant lui. D'une valeur de 700 € brut tous les 6 mois, elle diminue d'un cinquième à chaque jour d'absence pour maladie, accident du travail, grève, ou certains congés pour décès d'un proche.

Selon l'observatoire régional de la santé, dans l'agglomération nazairienne, la mortalité prématurée (avant 65 ans) est supérieure de 39 % à la moyenne nationale pour les hommes et de 13 % pour les femmes. Questionnés sur ce sujet, les services de l'État s'empressent de dédouaner les industriels locaux. Et ils se refusent à financer des études épidémiologiques sérieuses et à appliquer des mesures contraignantes pour les pollueurs.

Les carnets de commandes de l'aéronautique et de la navale se remplissent, les travailleurs affluent, pendant que le système de santé continue de se dégrader.

Correspondant LO

CHU – Guadeloupe : cyberattaque et crise de l'hôpital

Au centre hospitalier universitaire de Guadeloupe (CHUG) les black-out de 2024 et 2025 avaient mis en évidence les fragilités du système informatique et leurs conséquences sur le fonctionnement des services.

DR



Des alertes avaient alors été formulées sur les risques liés à ces défaillances. Le responsable informatique de l'époque, qui avait lui-même alerté sur ces difficultés, a ensuite été licencié.

En 2026, le problème ressurgit, avec une situation qui touche désormais les deux sites du CHUG.Derrière une cyberattaque ou un black-out informatique, il y a pourtant une réalité très concrète : des professionnels doivent continuer à travailler sans leurs outils habituels, rechercher des informations, assurer les transmissions et maintenir la prise en charge. Ce sont aussi des cadres confrontés à l'urgence et des patients dont le suivi peut devenir plus complexe. La panne informatique ne s'arrête donc pas aux écrans : elle se répercute sur toute l'organisation de l'hôpital.

Cette nouvelle crise intervient dans un contexte déjà marqué par de nombreuses difficultés : réorganisations, transfert d'activités entre les deux sites, ancien et nouvel hôpital, problèmes de communication, charge de travail et conditions d'exercice de plus en plus difficiles.

Le transfert de la pharmacie vers le nouveau CHU, alors que des personnels et des cadres concernés n'auraient pas été suffisamment informés, illustre cette difficulté. Lorsque l'information ne circule pas correctement, ce sont ceux qui travaillent au quotidien qui doivent ensuite gérer les conséquences. La question dépasse donc largement celle de l'informatique.

Un hôpital ne fonctionne pas uniquement avec des murs, des machines et des logiciels. Il fonctionne d'abord avec des femmes et des hommes. Lorsque les mêmes difficultés réapparaissent année après année, il ne suffit plus de réparer la panne du moment. Il faut tirer les leçons des alertes passées. Car derrière chaque défaillance informatique, il y a une question essentielle : la sécurité des patients et les conditions de travail de ceux qui les soignent.

Correspondant CO

Hôpital Bicêtre – Val-de-Marne : les infirmières font bloc

DR



Délégation à la DRH le 23 novembre.

Au bloc opératoire commun de l'hôpital Bicêtre, dans le Val-de-Marne, l'équipe d'infirmières de bloc dénonce l'horaire en 12 heures que la direction veut imposer.

Après maintes réunions avec la direction, qui n'ont servi à rien, elles ont décidé de se mettre en grève.

Jeudi 5 novembre, plusieurs ont suivi l'appel syndical national à la grève. Ça s'est vu, avec un programme opératoire baissé pour cette journée-là. Plusieurs salles d'opérations ont été fermées.

Lundi 16 novembre, au lieu de prendre leur poste le matin, elles se sont regroupées dans le hall pour se rendre en cortège à la direction des soins et à la direction des ressources humaines. Elles ont ainsi fait trois heures de grève en faisant tout pour se faire connaître dans le reste de l'établissement.

Elles ont accroché des banderoles. Les portes des autres services ont été décorées par leurs affichettes dénonçant la politique de la direction. Et lundi 23 novembre, elles ont réitéré.

Depuis 2025, les nouvelles embauchées au bloc le sont sur un horaire de 10/12 heures, au lieu des 10 heures habituelles.

Alors qu'à l'entretien d'embauche, la direction n'avait parlé des 12 heures que pour les week-ends, elle fait tout pour les généraliser y compris en semaine, la nuit et le jour. Cette manœuvre ne passe pas.

Ce bloc opératoire de plus de dix salles d'opération, regroupant plusieurs spécialités chirurgicales chez l'adulte et l'enfant, avec un effectif d'une centaine d'infirmières, tourne depuis longtemps avec des intérimaires et des heures supplémentaires.

C'est-à-dire que des infirmières viennent travailler sur leurs jours de repos, certaines jusqu'à cinq fois par mois. Avec la menace de voir les 12 heures imposées, toutes se rendent compte que la fatigue va augmenter, avec tous les risques qui l'accompagnent.

C'est contre cela que la contestation continue.

Correspondant LO

Ville du Havre : succès des grévistes

Depuis deux semaines, deux grèves victorieuses ont eu lieu parmi les travailleurs de la Ville du Havre : ceux de la Propreté urbaine (PU), chargés du nettoyage des rues, et ceux des Bâtiments, qui assurent la maintenance des édifices municipaux.

Il est à signaler que, dans la même période, le 13 novembre, le Premier ministre a reçu les syndicats de la fonction publique pour leur lâcher… un calendrier de plusieurs semaines de discussions ! Les grévistes de la Ville du Havre, eux, ont une nouvelle fois montré que ce n'est pas à Matignon mais par la grève qu'on obtient satisfaction !

Le mouvement commencé à l'occasion de la journée du jeudi 5 novembre s'est considérablement renforcé à la PU à partir du mardi 10 avec plusieurs chantiers en grève, notamment les plus grands, comme ceux des Moteaux et de Boieldieu. Non seulement tout le monde y était gréviste et massivement présent tous les jours, mais, de plus, nombre de travailleurs ont tenu à rester toutes les nuits à occuper ces sites.

Jeudi 12, la quasi-totalité des chantiers aux quatre coins de la ville ont rejoint la grève malgré les tentatives d'intimidation de quelques directeurs qui n'ont fait que révolter les hésitants. En fait, en peu de temps, tous les travailleurs de la PU se sont dit que c'était le moment « d'y aller » et qu'il fallait au minimum obtenir 100 euros net, que c'était à leur portée immédiate.

Aussi, vendredi au petit matin, voyant que la détermination était toujours aussi grande, et qu'elle pouvait faire tache d'huile dans d'autre services de la Ville, la direction annonçait en milieu de matinée qu'elle lâchait 100 euros net d'augmentation mensuelle à partir du 1er décembre. Parmi tous les travailleurs, cela a été un moment de joie intense d'avoir pu faire reculer la direction en une semaine grâce à une grève unanime et à leur détermination.

Au service des Bâtiments, une première journée de grève avait eu lieu le 9 novembre, mais le travail avait repris le lendemain sur la promesse d'une négociation… qui s'est finalement révélée un leurre ! Aussi, mardi 17, inspirés par le succès de la PU, les ouvriers des Bâtiments ont rallumé la flamme en se remettant tous en grève. Ils ont maintenu la revendication défendue dès le 9 novembre de 400 euros d'augmentation. Le temps de mettre le feu à quelques palettes, et la direction est venue pour négocier ! Finalement ce sont entre 150 et 190 euros de prime mensuelle qui ont été obtenus !

Au Havre, les directions des services de la Ville marchent sur des braises en ce moment ! Il est clair qu'Édouard Philippe, déjà en difficulté dans sa campagne présidentielle, ne tient pas à l'être aussi dans la ville dont il est maire et président de la communauté urbaine. Alors, ses directeurs lâchent du liquide sur les incendies. Les succès des travailleurs de la PU et des Bâtiments donnent une idée de ce qu'il serait possible d'obtenir si l'ensemble des travailleurs allumaient le feu !

Correspondant LO



Les grévistes de la Propreté urbaine, le 13 novembre.

Thomas Plants – Ploubazlanec : exploiteur à l'insu de son plein gré

Le 12 novembre, près de 150 agents et gendarmes ont contrôlé les 174 travailleurs du site du groupe Thomas Plants à Ploubazlanec, dans les Côtes d'Armor, qui se présente selon ses propres termes comme *« un des leaders français de la production de jeunes plants de légumes et fruits à destination des maraîchers professionnels »*.

Ce déferlement de forces contre des travailleurs s'est soldé par un bilan de 58 travailleurs en situation irrégulière au regard du droit au séjour.

Le patron a déclaré : *« Nous découvrons la situation. Nos contrôles ont été déjoués et nous avons manifestement été trompés »*. Pour un peu, il voudrait passer pour une victime !

Les vraies victimes, ce sont les travailleurs avec ou sans papiers, qu'il exploite d'autant plus dans cette période de forte activité.

La moindre des choses, ce serait la régularisation des travailleurs sans papiers.

Correspondant LO



RED HORTICULTURE

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1er janvier 2020 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse,** pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que *« ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement »*.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

1er décembre : manifester pour les salaires

Plusieurs confédérations syndicales appellent les salariés du privé et du public à une nouvelle journée de grève et de manifestations pour les salaires le 1er décembre.

Il s'agit du quatrième appel à une journée d'action depuis la rentrée, après ceux du 29 septembre, du 5 et du 17 novembre. Les directions syndicales se sont bien gardées de s'appuyer sur la contestation engagée par la jeunesse au moment où, au mois d'octobre, ce mouvement se développait : elles se sont alors contentées de déposer des déclarations de manifestation, sans se joindre réellement à une mobilisation qu'elles ne contrôlaient pas.

Grâce à la mobilisation de la jeunesse, la question du pouvoir d'achat est revenue sur le devant de la scène, alors que la hausse continue du prix de l'énergie, des carburants ou de l'alimentation frappe durement une grande partie du monde du travail. Des dizaines de milliers de salariés ont manifesté les samedis et lors des journées d'action pour exprimer leur colère et revendiquer des salaires permettant de vivre.

De telles journées de grève appelées par les centrales syndicales sans véritable détermination ne peuvent pas changer le rapport de force ni la situation générale. Mais elles peuvent être l'occasion pour les travailleurs de se retrouver, de discuter entre eux des revendications à mettre en avant, de la façon de les défendre et de ce qui serait nécessaire pour faire reculer le patronat et le gouvernement.

Il serait vital que les salaires et les pensions augmentent : pas seulement le smic, et pas de quelques euros par mois, mais de plusieurs centaines d'euros. L'affirmer clairement, ouvertement, c'est combattre la résignation et contrecarrer la propagande patronale qui est assénée en permanence.

Sacha Kami



PRÉSIDENTIELLE 2027



LA CAMPAGNE DE NATHALIE ARTHAUD
LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Faire face au danger de l'extrême droite

Entre le 17 et le 21 novembre, les réunions animées par Nathalie Arthaud, de Montpellier à Nîmes en passant par Alès et Arles, de même qu'à la fête Lutte ouvrière de Oissel, en Seine-Maritime, où un débat était également organisé, ont vu affluer de nombreux jeunes.

La mobilisation partie des lycées a contribué à politiser de nombreux étudiants, bien au-delà de la question de l'éducation. Le capitalisme, la guerre, le réchauffement climatique entrainèrent bien des discussions. Comme bien des travailleurs, les jeunes aussi sont inquiets face à la montée de l'extrême droite.

Les débats témoignent de cette inquiétude. Certains craignent une aggravation de la répression si Le Pen gagne la présidentielle, avec encore plus d'impunité pour la police. D'autres, bien que d'accord avec le programme défendu par Nathalie Arthaud, se posent la question de voter pour Mélenchon au premier tour pour faire barrage à Le Pen. *« On nous promet un match Le Pen-Mélenchon et comme les partis bourgeois n'appelleront pas pour Mélenchon, j'ai l'impression qu'on nous prépare au RN. Est-ce qu'il vaut mieux voter pour ses idées ou voter "utile" ? »*, se demandait une dame.

Plusieurs participants ont rappelé que la montée des idées réactionnaires ne vient pas que du RN, ni même des médias du type CNews et d'autres. Une camarade l'a bien dit : *« Le fond du problème, c'est la crise économique, l'idée qu'il n'y a pas assez pour tout le monde. À l'hôpital, on attend des heures sur des brancards. Pour avoir un logement, on attend des années ! Le problème c'est la dictature des patrons. Et les gouvernements de gauche, qui n'ont rien fait pour s'y opposer, sont responsables aussi. Ce dont on a besoin contre l'extrême droite, c'est d'idées pour combattre cette dictature des patrons ! »* Un autre participant a rappelé que, depuis 25 ans, le vote prétendument « utile » n'a pas empêché la progression du RN. Au contraire, en faisant croire que les autres partis au pouvoir seraient un moindre mal, il a laissé bien des travailleurs amers et déboussolés.

Nathalie Arthaud l'a affirmé, elle ne sous-estime pas les conséquences qu'aurait une possible victoire de l'extrême droite, non seulement pour les immigrés, qui seraient les premiers visés, mais pour l'ensemble des travailleurs. Mais, pour combattre vraiment ce danger, a fortiori si l'aggravation de la crise devait entraîner l'apparition d'un mouvement fasciste de masse, *« il faudra aller chercher plus loin qu'une solution électorale »*.

Croire que le résultat d'un vote pourrait être une protection serait une erreur. Même si Mélenchon était élu, les forces sociales sur lesquelles l'extrême droite s'appuie et la police raciste ne disparaîtraient pas. La victoire du candidat de LFI pourrait même les rendre plus enragés et agressifs.

« La seule solution pour nous protéger consistera à nous organiser nous-mêmes, collectivement. Il faut prendre conscience que nous devons rompre avec l'attentisme et l'espoir que quelqu'un, d'en haut, viendra nous sauver. » De même que la population de Minneapolis s'est organisée contre les rafles et a mis en échec la police de l'immigration de Trump, l'ICE, *« il faudra construire des réseaux avec des gens de confiance. Il est important de voter au premier tour pour affirmer cette idée essentielle et, surtout, de commencer à défendre cette politique au jour le jour parmi les travailleurs, sans attendre l'élection. »* C'est cela aussi que la candidature de Nathalie Arthaud doit aider à préparer.

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

Périgueux
Mercredi 2 décembre
19 heures
Salle Montaigne, L'Odyssée

Chambéry
Mardi 8 décembre
18 h 30
Salle L'Embut

Angoulême
Jeudi 3 décembre
18 heures
Le Lieu Utile

Annonay
Mercredi 9 décembre
18 heures
Gymnase du Zodiaque



Avec les Palestiniens

Lors d'un trajet en train, Nathalie Arthaud s'est trouvée assise face à la poétesse palestinienne Alaa Al-Qatrawi.

Alaa est réfugiée en France depuis quelques mois, grâce à l'engagement et la détermination de quelques habitants d'un village de la Drôme, qui ont noué contact et se sont liés d'amitié avec elle par le biais des réseaux sociaux, quand elle était encore à Gaza.

Comme tous les Gazaouis, Alaa a vu sa vie basculer après le 7 octobre 2023. Ses quatre enfants ont été tués par un bombardement à Khan-Younès et, pendant quatre mois, l'armée israélienne l'a empêchée d'accéder aux décombres. Elle a vécu ensuite pendant deux ans la vie des réfugiés, des déplacés, avec la peur incessante du lendemain. Ses amis français, non sans efforts, ont finalement réussi à la faire bénéficier d'un programme permettant à quelques scientifiques et artistes de quitter Gaza. Jusque-là elle avait surmonté sa douleur et supporté l'enfer des bombardements et de l'occupation israélienne en continuant à écrire, en mémoire de ses enfants et pour la dignité des Palestiniens. À travers sa poésie, par le biais de rencontres avec des étudiants, comme celle où elle se rendait en train à Barcelone, elle continue à faire entendre leur voix. Nathalie a pu, à cette occasion, rappeler dans une vidéo combien le combat pour le droit à l'existence des Palestiniens est aussi le nôtre.

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1029 C 85576